

Prévention et lutte contre le surendettement

Un coup de pouce à l'insertion socio-économique

FAIM DU MOIS...

...OU FIN DE MOI?

...OU LA FIN DE MOI!

DETTES

Retard

Chouette, des pâtes!

Grosses réparations

Cession de salaire

Pli judiciaire

Crédit

Huissier

Impôts

Dettes

Créanciers

Facture

Coupure de gaz

Des patates? Encore!

Saisies

Mise en demeure

TV en panne

Pour en finir avec...
les fins de mois difficiles

Animations



Nos actions de prévention

Grâce au soutien de la Wallonie et au Fonds Social Européen, l'Observatoire met en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de conseil en vue de prévenir l'exclusion sociale et l'exclusion du marché du travail que peuvent entraîner le surendettement et l'endettement problématique.

Ces actions visent à :

Organiser des **séances d'information et de sensibilisation** autour des thématiques de la gestion budgétaire, le traitement d'un endettement problématique ou du surendettement;

Il s'agit de séances réunissant entre 10 et 20 personnes soit sur le lieu de travail, soit en un autre endroit propice aux formations (notamment dans les locaux de l'Observatoire à Charleroi).

L'organisation de ces séances est **gratuite**. Les seuls frais éventuels concernent, lorsque le partenaire nous accueille en ses locaux, la mise à disposition d'une salle et d'un écran, le catering et le repas de midi.

Concevoir **des outils d'animation et d'information** en support aux séances d'information (exemple: brochures, grilles budgétaires,...);

Organiser des consultations juridique à distance permettant de répondre à des questions en ligne, par télécopie et par téléphone de personnes connaissant des difficultés financières ou une situation de surendettement.



Nos actions touchent **2 types de publics**:

1

Les personnes relais dans le monde du travail (personnels des ressources humaines, délégués syndicaux, personnels de sociétés de titres-services, personnes de confiance,...) ou dans le monde socio-économique (responsables de Plans de cohésion sociale, aides familiales, conseillers dans la recherche d'emploi ou l'insertion professionnelle,...). Ces personnes étant susceptibles, dans le cadre de leurs activités professionnelles, de jouer un rôle matière de prévention et de traitement du surendettement en relayant une information auprès de bénéficiaires surendettés ou qui présentent des difficultés financières ou un risque de surendettement.

2

Les bénéficiaires directs qui sont des personnes potentiellement précarisées suite à leur situation professionnelle (publics de cellules de reconversion, aides ménagères, travailleurs article 60 des CPAS,...). Ces personnes se trouvent dans une situation de surendettement, ou sont susceptibles de s'y trouver et peuvent être confrontées à des questions ou à des problèmes concernant directement ou indirectement leur situation financière.

Personnes relais

Nos actions de prévention à destination des personnes relais ont pour objectifs de mieux les outiller et les informer de manière adéquate pour qu'elles puissent elles-mêmes relayer ou mener des actions préventives dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Dans cette optique, l'Observatoire a choisi de travailler les axes suivants :

- **Prévenir** la survenance de **conséquences négatives du surendettement** sur l'intégration socio-économique et contribuer à ce que les personnes concernées conservent ou trouvent une activité professionnelle. Les analyses de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement et les travaux cofinancés par le Fonds Social Européen (<http://www.schuldnerberatung.at>) ont montré, en effet, que le surendettement concernait massivement des individus peu formés, trouvant plus difficilement un emploi et ne disposant que de faibles revenus.
- Inviter les personnes à gérer leur **budget** de manière autonome et responsable et permettre de maîtriser l'affectation des revenus. La réalisation du budget permettant de détecter si les revenus sont suffisants pour assumer toutes les charges du ménage, envisager un nouveau crédit ou permettre le remboursement des créanciers.
- Offrir aux personnes moins averties la possibilité de bénéficier d'**informations essentielles en matière de crédit** et fournir un conseil d'ordre général à toute personne s'interrogeant sur sa situation financière. Une situation de surendettement expose davantage au risque de solliciter du crédit de manière excessive.
- **Proposer** aux personnes surendettées des **informations et des conseils** leur permettant d'envisager la solution la plus adéquate par rapport à cette situation. Il s'agit aussi d'orienter plus rapidement ces personnes vers un médiateur de dettes.

Bénéficiaires directs

Nos actions de prévention à destination des bénéficiaires concernés par des questions ou des problèmes liés à leur endettement soient suffisamment informés de manière à:

- **faire valoir leurs droits** en matière d'aides sociales ou lors des négociations avec les créanciers pour demander des termes et délais pour rembourser leurs éventuelles dettes;
- **prendre conscience de leurs obligations** concernant le remboursement des créanciers ou lors de la signature d'un contrat de crédit (les conséquences dans le fichier de la Centrale des Crédits aux particuliers par exemple ou le coût total élevé d'une ouverture de crédit);
- **réagir plus rapidement** lors de l'apparition de difficultés financières. Plus le temps de réaction pour envisager une procédure de traitement de surendettement est rapide, moins les conséquences sont importantes;
- **adopter des comportements adéquats** pour éviter une situation de surendettement comme réaliser un budget et réduire certains postes de celui-ci ou éviter les pièges à la consommation.

Modules à destination des personnes relais

Introduction

Objectifs:

- Présenter un aperçu suffisant de la problématique du surendettement : ses causes, ses conséquences, les dispositifs de prévention existants, ses effets sur les travailleurs et ses impacts sur l'entreprise, les obligations de l'employeur.
- Débattre avec les participants de problèmes liés à la consommation et au rapport à l'argent.

Gestion budgétaire et consommation

Objectifs:

- Réaliser un budget et proposer une démarche raisonnée et structurée permettant d'identifier le montant mensuel moyen nécessaire pour assumer les charges courantes et le paiement des créanciers et le montant disponible pour le remboursement d'un crédit.
- Exposer les spécificités de divers services financiers (paiement, crédit, assurance, épargne), de rappeler leur réelle utilité et d'attirer l'attention des participants sur les avantages et les inconvénients de ces services ainsi que les pièges à éviter.

Défauts de paiement et leur traitement

Objectifs:

- Familiariser les participants aux procédures de recouvrement de dettes et de règlement d'insolvabilité ;
- Responsabiliser les participants par rapport à leurs obligations en attirant leur attention sur la manière dont celles-ci naissent, s'exécutent et disparaissent et sur les conséquences de leur inexécution. l'entreprise, les obligations de l'employeur.

Module à destination des bénéficiaires

Objectifs:

- Comprendre les situations qui peuvent mener à l'endettement
- Aider à la conception d'un budget
- Sensibiliser aux pièges à la consommation
- Orienter vers les services spécifiques



L'Observatoire du Crédit et de l'Endettement

Adresse : Château de Cartier, Place du Perron 38, 6030 Marchienne-au-Pont

Tél : 071/33.12.59 - Fax : 071/32.25.00

Mail général : info@observatoire-credit.be - Site : www.observatoire-credit.be

N° entr. : 0452.320.403 - RPM Hainaut (div. Charleroi)

IBAN : BE91 0682 4452 2576